

F-4426

NETTOYANT RAPIDE A FONCTION DESINFECTANTE USAGE PROFESSIONNEL

F-4426 est une préparation à base de fonctions salines et tensioactives favorisant l'étalement et la pénétration des substrats, chlorure d'ammonium quaternaire.

PROPRIETES PRINCIPALES / ACTION

F-4426 permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc. Peut être utilisé sur des textiles : sièges en tissus, couvertures, etc...

F-4426 est de caractère **nettoyant** et **fortement dégraissant** avec fonctions **bactéricide** **fongicide**.

Présente un large spectre d'activité de désinfection contrôlé selon normes européennes suivantes :

	Norme		Germes tests
Efficacité bactéricide	EN 1276	1 et 5 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Escherichia coli</i>
	EN 13697 : 2015	1 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Escherichia coli</i>
	EN 13697 : 2015	5 min (condition de saleté)	<i>Listeria monocytogenes</i> <i>Salmonella Typhimurium</i>
	EN 13727	1 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
	EN 16615	1 à 5 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
Efficacité Fongicide	EN 1650	15 min (condition de saleté)	<i>Aspergillus brasiliensis</i> <i>Candida albicans</i>
	EN 13697 : 2015	15 min (condition de saleté)	<i>Aspergillus brasiliensis</i> <i>Candida albicans</i>
Efficacité Levuricide	EN 1650	1 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
	EN 13624	1 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
	EN 16615	1 à 5 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
Efficacité virucide	EN 14476	1 min (condition de saleté)	Virus de la vaccine Ankara Activité virucide contre tous les virus enveloppés

Supports / Utilisations

matériels utilisés en commun :
bottes, casques, chaussures, gants, tenues de travail, téléphone, poignées de porte, chariot de transport, brancard de transfert, ...

matériels d'évacuation sanitaires – ambulances, VSAB

Dojos, salles de fitness

caissons véhicules et locaux funéraires

gainés de climatisation, Humidificateurs d'air, déflecteur de clim, enceintes climatisées, véhicules

Vitrines, Présentoirs, Mobilier de laboratoire

Cuisines : éviers, tables de restauration

Utilisateurs

Centre médicaux ou de soins

Hôpitaux, Maisons de retraite

Centre de secours

Crèches / Ecoles

Salles de sport

Salles de jeux

Cliniques vétérinaires

Collectivités

Bureaux ...

Restaurants, cafeteria



F-4426 limite le risque de propagation microbienne entre les surfaces utilisées en commun.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- **Prêt à l'emploi.** S'utilise en spray de contact par pulvérisation.
- Afin d'assurer une efficacité optimum de désinfection du support, notamment dans le cas de support poreux, assurer un temps de contact de produit avec la surface à traiter, d'une dizaine de minutes.
- Essuyer à l'aide d'une lingette à usage unique.

Nota : rincer à l'eau potable les surfaces entrant directement au contact des denrées alimentaire.

UTILISATION EN NEBULISATION A FROID DANS LES GAINES DE CIRCULATION D'AIR :

La désinfection des gaines, caissons et bouches de ventilation s'effectue par brumisation fine de préférence type nébulisation à froid, décontamination des surfaces par voie aérienne H.P.H. (Hors Présence Humaine).

Placer le produit à l'état pur dans le réservoir de l'appareil à nébulisation à froid.

Stopper le fonctionnement de la climatisation, localiser la nébulisation en ouvrant ou fermant les clés de gaine, fermer les bouches de sortie d'air des gaines faisant l'objet de la désinfection, brumiser à raison de 5 ml de produit par m³ (soit 5 litres pour 1000 m³) par une trappe d'accès, **refermer et laisser fermé pendant 4 Heures, avant de remettre en distribution dans les locaux.**

Ventiler afin de ne pas faire inhaler le désinfectant aux personnes occupant les locaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1000 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: ALCALIN FAIBLE
Ph pur	: 9,75 – 10,25
Odeur	: FRAICHEUR MARINE
Couleur	: INCOLORE
Inflammabilité	: NON COMBUSTIBLE
Tension superficielle	: 25 MN/M
Ionogénéité	: CATIONIQUE
Viscosité	: 4,50 CP S61 100 SPM

RECOMMANDATIONS

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Usage biocide TP 2

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM 7173-51-5 3 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.